

# La confiance à l'égard de la police, du système de justice et des tribunaux, du Parlement fédéral et des médias canadiens varie d'un groupe racisé à l'autre

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 31 mars 2023

Le fait d'avoir un niveau élevé de confiance envers le Parlement fédéral, le système de justice et les tribunaux, la police et les médias canadiens peut être considéré comme une mesure essentielle pour évaluer la santé de la démocratie au Canada. La confiance à l'égard de ces institutions reflète le sentiment qu'elles sont sûres, efficaces, transparentes et responsables.

D'octobre 2022 à janvier 2023, environ les deux tiers (67 %) des Canadiens ont déclaré avoir un niveau élevé de confiance à l'égard de la police. Cette proportion était supérieure à celle observée pour les autres institutions, comme le système de justice et les tribunaux (51 %), le Parlement fédéral (36 %) et les médias canadiens (33 %).

Dans un contexte marqué par une diversité accrue et l'immigration comme principal moteur de la croissance démographique au Canada, il est pertinent de vérifier si différents groupes de la population partagent ces perceptions de manière similaire.

Le présent rapport, fondé sur des données provisoires de la Série d'enquêtes sur les gens et leurs communautés, permet d'examiner si les personnes racisées et les personnes non racisées et non autochtones au Canada ont des niveaux de confiance différents envers les institutions publiques, la confiance à l'égard des institutions étant un indicateur clé du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#).

## Les Asiatiques du Sud-Est, les Noirs et les Japonais sont moins susceptibles de déclarer faire confiance à la police

Des enquêtes antérieures ont révélé que [les Canadiens noirs affichent de plus faibles niveaux de confiance à l'égard de la police, comparativement aux personnes non autochtones et non racisées](#). Dans le même ordre d'idées, cette enquête indique qu'au Canada, les Asiatiques du Sud-Est (63 %), les Noirs (52 %) et les Japonais (47 %) étaient moins susceptibles de faire confiance à la police que les personnes qui n'appartenaient pas à un groupe racisé et qui n'étaient pas Autochtones (69 %). Certains sous-groupes faisaient nettement moins confiance à la police, comme les Asiatiques du Sud-Est (45 %) et les Noirs (32 %) nés au Canada.

## La plupart des groupes racisés affichent des niveaux de confiance plus élevés envers le système de justice et les tribunaux que les personnes non racisées et non autochtones

En revanche, certains groupes racisés étaient plus susceptibles de faire confiance au système de justice et aux tribunaux. Au Canada, comparativement à leurs homologues non racisés et non autochtones (49 %), les groupes racisés comme les Sud-Asiatiques, les Chinois, les Philippins, les Arabes, les Latino-Américains, les Asiatiques du Sud-Est, les Asiatiques occidentaux et les Coréens étaient plus susceptibles de faire confiance au système de justice et aux tribunaux (pourcentages variant de 58 % à 69 %; tableau 1). Toutefois, les Japonais du Canada (36 %) étaient moins susceptibles de faire confiance à cette institution. Les immigrants récents (Sud-Asiatiques, Chinois, Philippins, Arabes et Asiatiques du Sud-Est) ont affiché un niveau de confiance particulièrement élevé (tableaux 2 et 3).

## Les immigrants récents sont les plus susceptibles d'afficher un niveau élevé de confiance envers les médias canadiens et le Parlement fédéral

Des tendances semblables ont été observées en ce qui concerne les niveaux de confiance envers le Parlement fédéral et les médias canadiens. Les Japonais du Canada étaient moins susceptibles de faire confiance au Parlement fédéral (24 %) et aux médias canadiens (21 %) que leurs homologues non racisés et non autochtones



(31 % pour les deux institutions). Toutefois, les Sud-Asiatiques, les Chinois, les Noirs, les Philippins, les Latino-Américains, les Asiatiques du Sud-Est, les Asiatiques occidentaux et les Coréens du Canada étaient plus susceptibles de faire confiance au Parlement fédéral (pourcentages variant de 44 % à 58 %; tableau 1) et aux médias canadiens (de 35 % à 45 %; tableau 1).

Parmi la plupart des groupes racisés, les immigrants récents avaient un niveau de confiance sensiblement plus élevé envers les médias et le Parlement fédéral. Par exemple, chez les Sud-Asiatiques, 25 % des personnes nées au Canada faisaient confiance aux médias canadiens, comparativement à 57 % des immigrants récents (tableaux 2 et 3).

Ce rapport a révélé que le recoupement entre les groupes racisés et le statut d'immigrant était lié à la confiance à l'égard de chacune des quatre institutions. Les recherches futures réalisées à partir des données de la [Série d'enquêtes sur les gens et leurs communautés](#) seront utiles pour suivre les indicateurs pertinents du [Cadre de qualité de vie](#) chez les groupes racisés, ainsi que chez les immigrants au Canada.

**Tableau 1**  
**Pourcentage de Canadiens déclarant avoir confiance dans quatre types d'institutions publiques, par population racialisée**

	Police	Système de justice et tribunaux	Parlement fédéral	Médias canadiens
	%			
<b>Population totale</b>	<b>67</b>	<b>52</b>	<b>36</b>	<b>33</b>
Sud-Asiatiques	70	67	57	43
Chinois	67	63	48	36
Noirs	52	50	47	35
Philippins	70	64	58	45
Arabes	72	69	58	35
Latino-Américains	71	64	55	41
Asiatiques du Sud-Est	63	58	49	35
Asiatiques occidentaux	72	66	54	40
Coréens	65	59	44	38
Japonais	47	36	24	21
Autre groupe racisé, n.i.a.	60	51	35	28
Groupes racisés multiples	52	46	37	31
Ni membres d'un groupe racisé ni Autochtones	69	49	31	31

**Note(s)** : n.i.a. = non inclus ailleurs

**Source(s)** : Série d'enquêtes sur les gens et leurs communautés, vague 1 (5378).

**Tableau 2**

**Pourcentage de Canadiens déclarant avoir confiance dans deux types d'institutions publiques : la police et le système judiciaire et les tribunaux, par population racialisée et par statut d'immigration**

	Police			Système de justice et tribunaux		
	Nés au Canada	Immigrants établis (plus de 10 ans)	Immigrants récents (10 ans ou moins)	Nés au Canada	Immigrants établis (plus de 10 ans)	Immigrants récents (10 ans ou moins)
	%					
Sud-Asiatiques	46	69	81	43	67	81
Chinois	49	71	77	44	67	74
Noirs	32	52	65	27	49	66
Philippins	41	70	79	30	64	76
Arabes	47	71	82	41	70	78
Latino-Américains	51	70	76	43	63	71
Asiatiques du Sud-Est	45	66	77	39	62	73
Asiatiques occidentaux	41 <sup>E</sup>	73	78	38	63	73
Coréens	F	63	71	43 <sup>E</sup>	60	60
Japonais	44 <sup>E</sup>	F	F	F	52	30
Autre groupe racisé, n.i.a.	35 <sup>E</sup>	72 <sup>E</sup>	F	33 <sup>E</sup>	F	F
Groupes racisés multiples	42	58	64 <sup>E</sup>	32	54	64 <sup>E</sup>
Ni membres d'un groupe racisé ni Autochtones	68	75	71	47	62	64

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Note(s) : n.i.a. = non inclus ailleurs

Source(s) : Série d'enquêtes sur les gens et leurs communautés, vague 1 (5378).

Tableau 3

## Pourcentage de Canadiens déclarant avoir confiance en deux types d'institutions : Parlement fédéral et médias canadiens, par population racialisée et statut d'immigration

	Parlement fédéral			Médias canadiens		
	Nés au Canada	Immigrants établis (plus de 10 ans)	Immigrants récents (10 ans ou moins)	Nés au Canada	Immigrants établis (plus de 10 ans)	Immigrants récents (10 ans ou moins)
	%					
Sud-Asiatiques	37	56	70	25	39	57
Chinois	34	48	62	36	34	42
Noirs	24	49	59	21	33	43
Philippins	23	58	71	21	45	54
Arabes	35	58	67	21	29	47
Latino-Américains	31	53	64	22	38	47
Asiatiques du Sud-Est	30	53	60	25	35	47
Asiatiques occidentaux	32 <sup>E</sup>	51	61	17 <sup>E</sup>	35	49
Coréens	F	45	47	F	43	39
Japonais	23 <sup>E</sup>	F	F	17 <sup>E</sup>	F	F
Autre groupe racisé, n.i.a.	17 <sup>E</sup>	40 <sup>E</sup>	F	19 <sup>E</sup>	31 <sup>E</sup>	F
Groupes racisés multiples	27	42	58 <sup>E</sup>	21	39	36 <sup>E</sup>
Ni membres d'un groupe racisé ni Autochtones	30	39	46	30	35	33

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Note(s) : n.i.a. = non inclus ailleurs

Source(s) : Série d'enquêtes sur les gens et leurs communautés, vague 1 (5378).

**Note aux lecteurs**

La confiance à l'égard des institutions a été mesurée au moyen de la question suivante dans la Série d'enquêtes sur les gens et leurs communautés :

Sur une échelle de 1 à 5 où 1 signifie « Aucune confiance » et 5 signifie « Une grande confiance », veuillez répondre à la question suivante.

Dans quelle mesure faites-vous confiance aux institutions suivantes? Le service de police; le système de justice et les tribunaux; le Parlement fédéral; les médias canadiens.

Aux fins du présent rapport, les personnes qui ont indiqué 4 ou 5 sont considérées comme ayant confiance.

Dans le présent communiqué, le concept de population racisée est mesuré au moyen de la variable « minorité visible ». Le terme « minorité visible » désigne une personne qui appartient ou non à un groupe des minorités visibles aux termes de la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Aux termes de cette loi, font partie des minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles se compose principalement des groupes suivants : les Sud-Asiatiques, les Chinois, les Noirs, les Philippins, les Latino-Américains, les Arabes, les Asiatiques du Sud-Est, les Asiatiques occidentaux, les Coréens et les Japonais.

La Série d'enquêtes sur les gens et leurs communautés permet de recueillir des renseignements sur divers sujets, comme la participation communautaire, la confiance envers les gens et la confiance envers les institutions canadiennes. Ces données provisoires sont fondées sur les réponses de la moitié de l'échantillon complet pour l'enquête sur la participation communautaire; elles devraient être révisées et mises à jour au moment de la publication des données définitives et porter sur l'ensemble de l'échantillon. Les données provisoires ont fait l'objet d'un traitement normalisé des données. Les données définitives fondées sur l'échantillon complet pour l'enquête sur la participation communautaire seront diffusées en octobre 2023.

Dans ce communiqué, le terme « Canadiens » désigne les personnes qui résident au Canada, sans égard au statut de citoyenneté.

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5378](#).**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).